

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 13**9 janvier 1996****SOMMAIRE**

Air Transport Systems Solutions S.A., Ehnen	page 623	Noswad S.A., Luxembourg	599
Alpha International, S.à r.l., Luxembourg	624	NSR Holding S.A., Luxembourg	601
Alternative Finance S.A., Luxembourg	623	Obertin Epicerie, S.à r.l., Remich	602
A.T.P., A.s.b.l., Walferdange	621	Occidental Trust S.A., Luxembourg	602
Audley Investments, S.à r.l., Luxembourg	600, 601	Odyssey S.A., Luxembourg	605
Basic Trademark S.A., Luxembourg	624	Oil International Holding S.A., Ehnen	602
Devecon, S.à r.l., Luxembourg	578	Olmi S.A., Ehnen	603
DV 8 Computer Solutions (Luxembourg) S.A., Luxembourg	578	Optimas Luxembourg S.A., Luxembourg	604, 605
European High-Tech Systems S.A., Luxembg	578, 579	Packing International S.A.H., Luxembourg	606, 608
Finaris S.A., Luxembourg	581	Paraiso Latino, S.à r.l., Luxembourg	608
Finatra, S.à r.l., Luxembourg	579	Parivest S.A., Luxembourg	603
First Business Media, S.à r.l., Strassen	579, 580	Parmalat Holding Luxembourg S.A., Luxembg	610, 612
Forsa S.A., Luxembourg	581	Patton-Gest, S.à r.l., Luxembourg	584
Gecalux S.A., Luxembourg	582	Pétange Percontrol Investments S.C.A. Holding, Luxembourg	613
Gecofin S.A., Luxembourg	580	P.H.R. S.A., Bruxelles	609
Gentian Holding S.A.H., Luxembourg	581	(Le) Pigeonnier, S.à r.l., Bascharage	609
G & G Holding S.A.H., Luxembourg	580	Prime Promote Group S.A., Luxembourg	602, 603
Greenwater S.A., Luxembourg	582	Salad'Elles, S.à r.l., Luxembourg	612
Harrow Holdings S.A., Luxembourg	583	Sally Trading, S.à r.l., Bertrange	610
H.B.G. - Haunstettner Beteiligung Gesellschaft S.A., Luxembourg	585	Sanicom, S.à r.l., Luxembourg	612
Hera S.A., Luxembourg	583	Schneider Transports, S.à r.l., Grevemacher	613
Ichima Investments S.A., Luxembourg	586	Scorlux S.A., Luxembourg	613
Immostrassen, S.à r.l., Luxembourg	586	Sentinel S.A., Luxembourg	614
Incofi S.A., Luxembourg	586, 587	Sist Finance Holding S.A., Luxembourg	613
International Oil Transport S.A., Ehnen	588	Sobal, S.à r.l., Remerschen	614
Jacquet International S.A., Luxembourg	589, 591	Sorema Luxembourg S.A., Luxembourg	614
JPBT Financial Holdings, Luxembourg	592, 593	SOTEG S.A., Société de Transport de Gaz, Luxbg	615
KGE Finanztechnologie, Luxembourg	594	S.T. First Trust Financial Company S.A., Luxembg	616
Laboratoire Dentaire Jean Schaack, S.à r.l., Luxbg	588	Style Coiffure, S.à r.l., Luxembourg	615
Lance Holding S.A., Luxembourg	588, 589	Thor S.A., Ehnen	615
Librairie ABC (Am Bicher Center), S.à r.l., Esch-sur-Alzette	594	Tival S.A., Luxembourg	617
Loscheider Guy, S.à r.l., Pontpierre	592	Tourship Group S.A., Luxembourg	617
Lux-Bowling, GmbH, Foetz	591	Transmed Holding S.A., Luxembourg	617
Mangen Constructions S.A., Steinfort	594	Transmissio Holding S.A., Luxembourg	614
Matinco Luxembourg S.A., Luxembourg	593	Transports J.P. Lorang S.A., Luxembourg	617
Medina Investments S.A., Luxembourg	597	Trec Luxembourg S.A., Luxembourg	616
Michanne S.A.H., Luxembourg	597, 598	United European Finance S.A., Luxembourg	618
(La) Milanèse, S.à r.l., Dudelange	592	United Sport S.A., Luxembourg	620
Milestone, S.à r.l., Luxembourg	587	Universal Holding S.A., Luxembourg	621
Mirtal S.A., Luxembourg	594	Valona Finance S.A., Luxembourg	621
Miwa Champignons S.A., Luxembourg	598	Vanpiperzeel S.A., Luxembourg	620
Monde Vision S.A., Luxembourg	596	V.D.S. Computing Luxembourg, S.à r.l., Luxbg	618, 619
Mondio Text S.A., Luxembourg	597	Verewinkel S.A., Luxembourg	623
Mondo Luxembourg S.A., Foetz	598	V.I. Holding S.A., Luxembourg	615
Mozart International Holding S.A., Luxembourg	599	Vimafra, S.à r.l., Howald	624
Nathan Trading, S.à r.l., Bertrange	599, 600	Voltaire Investment S.A., Luxembourg	624
		World Motor Investments Holding S.A.H., Luxembg	622

DEVECON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 31.289.

Le bilan au 31 décembre 1991, 1992, 1993, 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1995, vol. 473, fol. 39, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour DEVECON, S.à r.l.
FIDUCIAIRE FORIG
société civile
Signature

(36649/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

DV 8 COMPUTER SOLUTIONS (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 183, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 47.186.

Constituée par acte devant M^e Camille Hellincks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 1994, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 281 du 23 juillet 1994.

Les comptes annuels au 30 juin 1995, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 478, fol. 58, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation à la réserve légale	LUF 64.000,-
Report à nouveau	LUF 1.200.337,-
Résultat de l'exercice	<u>LUF 1.264.337,-</u>

Composition du Conseil d'Administration

- Monsieur Dirk Van Damme, directeur de société, demeurant à Dendermonde (Belgique), Fabriekstraat 66;
- Monsieur Patrick Pazzogna, directeur commercial, demeurant à Mexy (France), 4, rue de la Piscine;
- Madame Ann Dedapper, employée privée, demeurant à B-9320 Nieuwerkerken, Pennestraat 2.

Commissaire aux comptes

Monsieur Ludi Van Opstal, comptable, demeurant à B-1730 Asse, Mollestraat 8.

Situation du capital

Le capital social est de LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois), représenté par 500 (cinq cents) actions d'une valeur nominale de LUF 10.000,- (dix mille francs luxembourgeois), entièrement souscrites et libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Signature.

(36651/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

**EUROPEAN HIGH-TECH SYTEMS S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROPEAN STABLES HOLDING S.A.).**

Gesellschaftssitz: Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 50.146.

Im Jahre eintausendneunhundertfünfundneunzig, am siebenundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtssitze in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft EUROPEAN STABLES HOLDING S.A., mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 50.146, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Aktiengesellschaft EUROPEAN STABLES HOLDING S.A. wurde gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 10. Januar 1995, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial C, Nummer 235 vom 31. Mai 1995.

Die Versammlung wird um vierzehn Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Herrn Nicolas Vainker Bouvier De Lamotte, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Patrick Pierrard, Privatangestellter, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Jos Kat, tax lawyer, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, welche gegenwärtigem Protokoll beigefügt bleibt, wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet.

Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

- 1) Abänderung der Bezeichnung der Gesellschaft in EUROPEAN HIGH-TECH SYSTEMS S.A.
- 2) Abänderung von Artikel 1 der Satzung.

Als dann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgender Beschluss gefasst:

Einzigster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Bezeichnung der Gesellschaft in EUROPEAN HIGH-TECH SYSTEMS S.A. abzuändern.

Infolgedessen wird Artikel 1 der Satzung wie folgt abgeändert:

Art. 1. Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung EUROPEAN HIGH-TECH SYSTEMS S.A.

Englische Übersetzung von Artikel 1 der Satzung:

«There exists a company (société anonyme) under the name of EUROPEAN HIGH-TECH SYSTEMS S.A.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: N. Vainker Bouvier de Lamotte, P. Pierrard, J. Kat und F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 1995, vol. 86S, fol. 91, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. November 1995.

F. Baden.

(36655/200/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

**EUROPEAN HIGH-TECH SYTEMS S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROPEAN STABLES HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 50.146.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 17 novembre 1995.

F. Baden.

(36656/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

FINATRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 51.234.

Extrait de la décision de la gérance prise en date du 10 octobre 1995

Le siège de la société est transféré, avec effet au 10 octobre 1995, de son adresse actuelle vers sa nouvelle adresse qui est le 3A, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

J. Cazes
La Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36658/717/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

FIRST BUSINESS MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Strassen, 30, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 37.984.

—

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean-Noël Sajkiewicz, employé privé, demeurant à F-54190 Villerupt (France), 9, rue des Camélias,
2. Madame Geneviève Colin, sans état, épouse de Monsieur Jean-Noël Sajkiewicz, employé privé, demeurant à F-54190 Villerupt (France), 9, rue des Camélias.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Monsieur Jean-Noël Sajkiewicz, prénommé et Madame Geneviève Colin, prénommée, sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée FIRST BUSINESS MEDIA, S.à r.l. avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 37.984, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Wiltz, en date du 28 août 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés

et Associations, du 13 mars 1992 numéro 85 et, ès qualités qu'ils agissent, ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société à responsabilité limitée FIRST BUSINESS MEDIA, S.à r.l. de Luxembourg à l'adresse suivante: L-8069 Strassen, 30, rue de l'Industrie.

Deuxième et dernière résolution

Suite à ce transfert de siège, les associés décident de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa:** Le siège social de la société est établi dans la commune de Strassen.»

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de vingt mille (20.000,- Frs).

Dont procès-verbal, passé à Strassen, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-N. Sajkiewicz, G. Colin, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1995, vol. 86S, fol. 99, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 14 novembre 1995.

P. Bettingen.

(36661/202/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

FIRST BUSINESS MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Strassen, 30, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 37.984.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

P. Bettingen.

(36662/202/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

GECOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 25.759.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 57, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

AFFECTATION DU RESULTAT

. Report à nouveau LUF (304.647,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Signature.

(36665/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

G & G HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.068.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 novembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 1995, vol. 87S, fol. 7, case 7, que la société anonyme holding G & G HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 40.068, au capital social de DEM 140.000,- a été dissoute au capital social de DEM 140.000,-, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme holding G & G HOLDING S.A. prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1995.

M. Elter.

(36668/210/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

FINARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 40.178.

Les bilans au 31 décembre 1992; 31 décembre 1993; 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement à Luxembourg le 16 novembre 1995

L'Assemblée entérine la nomination aux fonctions d'administrateur de

- Monsieur Maurice Houssa en lieu et place de Monsieur Cyrille Paschal, démissionnaire, décidée par le Conseil d'Administration en sa séance du 16 août 1995.

L'Assemblée renouvelle le mandat des administrateurs:

- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Philippe Slendzak,
- Monsieur Maurice Houssa.

L'Assemblée appelle aux fonctions de commissaire aux comptes de la société:

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 1996.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

P. Rochas
Administrateur

(36657/636/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 1995.

FORSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 46.405.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 20 juin 1995

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas
- Monsieur Philippe Slendzak.

L'assemblée élit aux fonctions d'administrateur, Monsieur Maurice Houssa, économiste, domicilié à Luxembourg en lieu et place de Monsieur Aloyse Scherer jr.

L'assemblée appelle aux fonctions de commissaire aux comptes, la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 1996.

Luxembourg, le 25 octobre 1995.

P. Rochas
Administrateur

(36663/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

GENTIAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 13.174.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le trois novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Diego Colombo, expert-comptable, demeurant à Montagnola (Suisse),
ici représenté par Mademoiselle Anja Kaufmann, employée privée, demeurant à Newel, Allemagne,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Montagnola (Suisse), le 2 octobre 1995.

laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- Le 6 août 1975 fut constituée par acte de Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, la société anonyme holding GENTIAN HOLDING S.A., R.C. B n° 13.174, dont les statuts furent publiés au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 204 du 28 octobre 1975;

- Les statuts de la société ont été modifiés par un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 1^{er} juillet 1980, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 206 du 20 septembre 1980;
- La Société a actuellement un capital social de quatre cent mille (400.000,-) dollars U.S., représenté par quatre cents (400) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) dollars U.S. chacune, entièrement libérées;
- Le comparant s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société GENTIAN HOLDING S.A.;
- Par la présente, le comparant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat;
- Le comparant, en sa qualité de liquidateur de la société GENTIAN HOLDING S.A., déclare que tout le passif de la société GENTIAN HOLDING S.A. est réglé;
- L'activité de la société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;
- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-2018 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
- Sur ce, la mandataire du comparant a présenté au notaire les certificats d'actions au porteur, lesquels ont été immédiatement lacérés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite à la mandataire du comparant celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Kaufmann, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 87S, fol. 13, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): JD. Hartmann.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

A. Schwachtgen.

(36667/230/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

GECALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 22.094.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu en date du 8 mars 1995:

«6. a) Sur proposition de E.F.P. (en application des dispositions du pacte d'actionnaires), le Conseil d'Administration marque son accord pour que, à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 1995, il soit proposé aux actionnaires:

- d'élargir le nombre d'administrateurs de GECALUX à 10,
- d'élire Monsieur André Lamens à ce nouveau poste.»

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 24 avril 1995

«7. a) L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, procède à l'augmentation du nombre des administrateurs de neuf (9) à dix (10), et nomme Monsieur André Lamens Administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1998.»

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36664/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

GREENWATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 35.030.

Extrait des résolutions adoptées en date du 24 avril 1995, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société

La démission de Guy Harles et Michèle Eisenhuth en tant qu'administrateurs de la société a été acceptée. Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-1227 Luxembourg, et Alain Noullet, employé privé, demeurant à L-8392 Nospelt, ont été nommés administrateurs en leur remplacement. Le mandat des nouveaux Administrateurs se terminera dès après l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes annuels de 1992.

Pour extrait sincère et conforme
GREENWATER S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36671/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

HARROW HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 38.522.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 57, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

(36674/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

HARROW HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 38.522.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 1995

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire, plus particulièrement à Monsieur Haigh Tummers, Monsieur Norbert Kummer et Monsieur Rodney Haigh démissionnaires.

4. L'Assemblée nomme aux postes d'administrateur, Messieurs Christophe Blondeau et Jean-Pierre Kesy en remplacement de Messieurs Albert Tummers et Norbert Kummer; l'Assemblée confirme le mandat de Monsieur Roger Wiczoreck administrateur et elle nomme H.R.T. REVISION au poste de commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Rodney Haigh.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1997.

Certifié conforme
Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 57, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36675/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

HERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, établie à L-2560 Luxembourg, 16, rue de Strasbourg, sous la dénomination de HERA S.A.,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 mars 1995, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 341 du 25 juillet 1995.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Emmanuel Gregoris, attaché de direction, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1. que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés et le notaire soussigné. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2. qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur.
2. Transfert et l'adresse du siège social.

Première résolution

Démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, savoir:

1. accepte la démission de ses fonctions d'administrateur à partir de ce jour, de Monsieur René Arama, prédit et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour;

2. et décide de nommer comme nouvel administrateur à partir de ce jour, la société de droit irlandais WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Dublin 2/Irlande, 17, Dame Street,

constituée et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dublin/Irlande, sous le numéro 214600, en date du 15 mars 1994,

ici représentée par Monsieur Philip Mark Croshaw, administrateur de sociétés, demeurant The Avenue, Sark, Via Guernsey, Channel Islands, GY9 OSB,

agissant en sa qualité d'administrateur de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, en date du 21 juillet 1994 et pouvant régulièrement représenter et engager la prédite société en toutes circonstances, sous sa seule signature.

Son mandat prendra fin, lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2001.

Suite à la prédite nomination au conseil d'administration, celui-ci est actuellement composé comme suit:

Conseil d'Administration

1. Monsieur Jérôme Lesaffre, administrateur de sociétés, demeurant à F-75017 Paris, 83, rue de Lévis;
2. Monsieur Alain Floch, administrateur de sociétés, demeurant à F-94230 Cachan, 2, rue Cousin de Méricourt;
3. et la société de droit irlandais WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, prédite.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de transférer l'adresse du siège social qui était à L-2560 Luxembourg, 16, rue de Strasbourg et de lui donner comme nouvelle adresse: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de quinze mille (15.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: R. Arama, J.-P. Cambier, E. Gregoris, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 novembre 1995, vol. 820, fol. 28, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 1995.

N. Muller.

(36677/224/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PATTON-GEST, Société à responsabilité limitée.
(anc. IMMOBILIÈRE PATTON, Gesellschaft mit beschränkter Haftung).
 Gesellschaftssitz: L-2316 Luxembourg, 134, boulevard Patton).

Im Jahre eintausendneunhundertfünfundneunzig, am dreiundzwanzigsten Oktober.

Vor mir, Bernard Sproten, Notar, mit Amtssitze in Sankt Vith,

In Sankt Vith, Wiesenbachstrasse 1,

fand die ausserordentliche Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts IMMOBILIÈRE PATTON, mit Sitz in 2316 Luxembourg, boulevard Patton 134, statt.

Die folgenden Gesellschafter, welche laut ihren Angaben die alleinigen Gesellschafter sind und die folgenden Anteile besitzen, sind anwesend:

1. Herr Ernst Johann Peter Kaspar Thommessen, Kaufmann, wohnhaft in Sankt Vith, Klosterstrasse Nummer 5; Inhaber von zweitausendzweihundertfünfundsechzig (2.265) Anteilen;

2. Die Aktiengesellschaft - Holding luxemburgischen Rechts INTEBEL HOLDING S.A., mit Sitz in 2316 Luxembourg, boulevard Patton 134, hier vertreten durch ihren delegierten Verwalter, Herrn Ernst Thommessen, vorgeannt, Inhaberin von vierhundertfünfundneunzig (495) Anteilen;

3. Herr Eric Kaspar Peter Thommessen, Jurist, wohnhaft in Sankt Vith, Klosterstrasse Nummer 5, Inhaber von zwanzig (20) Anteilen;

4. Fräulein Esther Margarethe Petra Thommessen, Angestellte, wohnhaft in Sankt Vith, Klosterstrasse Nummer 5, Inhaberin von zwanzig (20) Anteilen.

Gesamtzahl der vertretenen Anteile: zweitausendachthundert (2.800) Anteile.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Ernst Thommessen, vorgeannt, um zwölf Uhr fünfzehn Minuten eröffnet.

Der Vorsitzende legt zunächst folgendes dar und bittet den Notar, dies zu Protokoll zu nehmen:

I. Gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung hat über folgende Tagesordnung, die vorgelesen wird, zu beraten und zu beschliessen:

- 1) Erweiterung des Gesellschaftsgegenstandes;
- 2) Änderung der Bezeichnung der Gesellschaft;
- 3) Anpassung der Artikel 2 und 3 der Satzungen infolge der gefassten Beschlüsse.

II. Es muss nicht nachgewiesen werden, dass die Einladung, welche diese Tagesordnung enthält, versandt worden ist, da die Gesamtheit der Gesellschaftsanteile vertreten ist und alle und jeder Inhaber von Gesellschaftsanteilen sich freiwillig damit einverstanden erklärte, sich hier zu versammeln, um über die zur Tagesordnung stehenden Vorschläge zu beraten und abzustimmen.

Gültigkeit der Versammlung

Die Versammlung stellt fest, dass sie rechtmässig gebildet ist, um gültig über die auf der Tagesordnung stehenden Vorschläge zu beraten und zu beschliessen.

Beschlüsse

Die Versammlung geht alsdann zur Tagesordnung über und fasst im Anschluss an die Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst einstimmig, dass die Bezeichnung der Gesellschaft in Zukunft PATTON-GEST lauten wird.

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst einstimmig, dass der Gesellschaftsgegenstand ergänzt wird, indem in dem Artikel 2 hinter dem letzten Absatz folgender Text hinzugefügt wird:

«- la contribution à la constitution et au développement de sociétés par voie d'apports ou d'investissements généralement quelconques, en acceptant des mandats d'administrateur et en gérant ses participations. La gestion des participations comprend notamment toutes les activités de conseil et d'assistance en matière de stratégie et de gestion de l'entreprise;

- la fourniture de tous travaux administratifs et de secrétariat ainsi que la tenue de comptabilité et l'établissement de comptes annuels, la facturation pour compte de tiers ainsi que la fourniture de tous services dans le domaine de l'informatique;

- de dispenser des avis financiers, techniques, commerciaux ou administratifs dans le sens le plus large du terme et la fourniture d'études de marchés et d'organisations en matière financière, commerciale ou technique.»

Dritter Beschluss

Der Artikel 3 wird wie folgt abgeändert:

«La dénomination de la société est PATTON-GEST, société à responsabilité limitée.

Über alles Vorstehende wurde dieses Protokoll am eingangs genannten Ort und Datum aufgestellt.

Nach Vorlesung und Genehmigung haben die erschienenen Gesellschafter, handelnd und vertreten wie gesagt, mit Uns, Notar, vorliegendes Protokoll unterschrieben.

Einregistriert zwei Blätter und ohne Zusatz in St-Vith am 24. Oktober 1995, Band 187, Blatt 13, Fach 4.– Erhoben tausend Franken 1000 Franken.

Der Einnehmer (Gezeichnet): Schröder.

Enregistré à Clervaux, le 30 octobre 1995, vol. 204, fol. 14, case 7. – Reçu 1000 francs.

Für gleichlautende Ausfertigung.

B. Sproten.

(36679/000/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

H.B.G. - HAUNSTETTNER BETEILIGUNG GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 21, boulevard de Verdun.

R. C. Luxembourg B 48.267.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société en date du 10 juillet 1995

Les comptes annuels au 30 juin 1995 ont été approuvés et les administrateurs ainsi que le commissaire aux comptes ont obtenu le quitus de l'assemblée pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice social clôturant au 30 juin 1995.

L'assemblée a accepté la démission de M. Michele Fiorese de son mandat d'administrateur de la société et a nommé en son remplacement M. Jean-François Bouchoms, juriste, demeurant 18, rue de Luxembourg à L-4876 Lamadelaine.

L'assemblée a reconduit les mandats des administrateurs et le mandat du commissaire aux comptes pour une période allant jusqu'à l'échéance de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 1996.

L'assemblée a décidé de transférer le siège social de son adresse actuelle vers le 21, boulevard de Verdun à L-2670 Luxembourg.

Pour publication

H.B.G.

HAUNSTETTNER BETEILIGUNG GESELLSCHAFT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36676/717/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

ICHIMA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 42.329.

Le bilan de la société au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1995, vol. 473, fol. 48, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 10 novembre 1995, que: La cooptation de Monsieur Yves Schmit, au poste d'administrateur de la société a été ratifiée. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 1999.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1995.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 58, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36678/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

IMMOSTRASSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 37.180.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 mai 1991, acte publié au Mémorial C, n° 443 du 23 novembre 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 janvier 1995, acte publié au Mémorial C, n° 239 du 2 juin 1995.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1995, vol. 473, fol. 39, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOSTRASSEN, S.à r.l.
INTERFIDUCIAIRE
Signature

(36680/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

INCOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 37.758.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme INCOFI S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.758, avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 9 août 1991.

L'assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Madame Maria Dennewald, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Madame le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Henri Campill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Mademoiselle Nathalie Boumans, employée privée, demeurant à Merkholtz.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes, respectivement représentés par des fondés de procuration ainsi qu'il résulte d'une liste de présence qui est annexée aux présentes et qui est signée des membres du bureau et des actionnaires, respectivement de leurs mandataires et du notaire instrumentant pour être soumise à l'enregistrement.

Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour avoir reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui est le suivant:

1) Augmentation du capital social à concurrence de 720.000,- FRF (sept cent vingt mille francs français), pour le porter de son montant actuel de 280.000,- FRF (deux cent quatre-vingt-mille francs français) à 1.000.000,- FRF (un million de francs français), par la création et l'émission de 7.200 (sept mille deux cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de 100,- FRF (cent francs français) chacune.

2) Souscription et libération des actions nouvelles par Monsieur Moshen Hojeij.

3) Renonciation au droit de préférence par les autres actionnaires.

4) Modification de l'article 5 des statuts pour l'adapter à la nouvelle situation du capital social.

5) Divers.

Le bureau constate en conséquence que la présente assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les propositions portées à son ordre du jour.

Madame le Président expose que la société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 août 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Série C numéro 57 du 20 février 1991, avec un capital social de deux cent quatre-vingt mille francs français (280.000,- FRF).

Madame le Président a ensuite mis au vote les différentes propositions de résolutions et l'assemblée a pris à l'unanimité, mais par scrutins séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de sept cent vingt mille francs français (720.000,- FRF), pour être porté de son montant actuel de deux cent quatre-vingt mille francs français (280.000,- FRF) à un million de francs français (1.000.000,- FRF), par la création et l'émission au pair de sept mille deux cents (7.200) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent francs français (100,- FRF) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la souscription des actions nouvelles par Monsieur Moshen Hoheij, administrateur de société, demeurant à Brazzaville, Congo, ici représentée par Madame Maria Dennewald, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 19 juillet 1995, ci-annexée.

Cette souscription a été libérée en espèces ainsi que cela résulte d'un certificat bancaire remis au notaire, les autres actionnaires ayant formellement renoncé à leur droit de souscription préférentiel.

Troisième résolution

L'assemblée décide de procéder à la modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à un million de francs français (1.000.000,- FRF), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cent francs français (100,- FRF) chacune.»

Déclaration

Le notaire instrumentant a expressément vérifié et constaté l'accomplissement des conditions de l'article 26 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et a constaté qu'il y a eu souscription valablement acceptée par l'Assemblée Générale aux actions nouvellement créées.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, s'élève approximativement à quatre-vingt-dix mille francs (90.000,-).

Estimation

Pour le besoins de l'enregistrement, l'import de l'augmentation de capital est estimé à 4.231.440 LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Dennewald, H. Campill, N. Boumans et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 1995, vol. 86S, fol. 90, case 12. – Reçu 42.314 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 1995.

F. Baden.

(36681/200/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

INCOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 37.758.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

F. Baden.

(36682/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MILESTONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 31.289.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1995, vol. 473, fol. 39, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 1995.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1995, vol. 473, fol. 39, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour MILESTONE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FORIG, Soc. civile

Signature

(36705/999/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 58, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour la *INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A.*
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(36683/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

LABORATOIRE DENTAIRE JEAN SCHAACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2157 Luxembourg, 8, rue 1900.

R. C. Luxembourg B 29.051.

Constituée par-devant M^e Paul Decker, notaire de résidence à Echternach, en date du 12 octobre 1988, acte publié au Mémorial C n° 341 du 29 décembre 1988.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 473, fol. 42, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *LABORATOIRE DENTAIRE*
JEAN SCHAACK, S.à r.l.
INTERFIDUCIAIRE

Signature

(36690/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

LANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.731.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 13.859, représentée aux fins des présentes par Monsieur Claudio Bacceli, conseiller de banque, demeurant à Luxembourg, et Monsieur GianLuca Pozzi, chef de service principal, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale du conseil d'administration de la société anonyme LANCE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 43.731, constituée suivant acte reçu le 23 avril 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 334 du 21 juillet 1993, dont les statuts n'ont pas été modifiés,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 25 octobre 1995; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme LANCE HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à ITL 70.000.000,- (soixante-dix millions de liras italiennes), représenté par 70 (soixante-dix) actions d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- (un million de liras italiennes) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à ITL 40.000.000.000,- (quarante milliards de liras italiennes) et le conseil d'administration a été autorisé, jusqu'au 20 juillet 1998 inclus, à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 25 octobre 1995 et en conformité des pouvoirs lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation de capital autorisée à concurrence de ITL 260.000.000,- (deux cent soixante millions de liras italiennes), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de ITL 70.000.000,- (soixante-dix millions de liras italiennes) à ITL 330.000.000,- (trois cent trente millions de liras italiennes), par la création et l'émission de 260 (deux cent soixante) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- (un million de liras italiennes) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire et à libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible existant à charge de la société.

IV.- Que le conseil d'administration a accepté la souscription des actions nouvelles par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à Luxembourg.

V.- Que les 260 (deux cent soixante) actions nouvelles ont été souscrites par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, prédésignée, et libérées intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible existant à son profit et à la charge de la société LANCE HOLDING S.A., prédésignée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant, la FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Luxembourg, représenté par Monsieur Marc Mackel, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion:

La révision que nous avons effectuée nous permet de conclure comme suit:

- 1.- L'apport en nature projeté est décrit d'une façon précise et adéquate.
- 2.- La rémunération attribuée en contrepartie de l'apport est juste et équitable.
- 3.- La valeur de l'apport, représenté par la susdite créance certaine, liquide et exigible est au moins égale au nombre et à la valeur nominale des nouvelles actions à émettre, c'est-à-dire 260 actions de ITL 1.000.000,- chacune, totalisant ITL 260.000.000,-.

Luxembourg, le 24 octobre 1995

M. Mackel
réviseur d'entreprises

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation de capital autorisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à ITL 330.000.000,- (trois cent trente millions de liras italiennes), représenté par 330 (trois cent trente) actions d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- (un million de liras italiennes) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre-vingt-dix mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Bacceli, G. Pozzi, M. Elter.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 1995, vol. 86S, fol. 83, case 2. – Reçu 46.176 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1995.

M. Elter.

(36692/210/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

LANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.731.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1995.

M. Elter.

(36693/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

JACQUET INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 49.219.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JACQUET INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 49.219.

L'assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Jean Wagener, docteur en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Maryse Schiltz, employée privée, demeurant à Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Sandra Kiffer, employée privée, demeurant à Amnéville (France).

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Augmentation du capital social d'un montant de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois, pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois à un million deux cent

soixante mille (1.260.000,-) francs luxembourgeois, par la création et l'émission à la valeur nominale de dix (10) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, à libérer intégralement en numéraire pour leur valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes à partir de leur émission.

Souscription et libération intégrale en numéraire des dix (10) actions nouvelles par Monsieur Eric Jacquet, industriel, demeurant à F-69390 Vernaison, 235, route de Charly, avec renonciation à son droit de souscription préférentiel par l'unique autre actionnaire.

2.- Augmentation du capital social d'un montant de quatre cent vingt mille (420.000,-) francs luxembourgeois, pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent soixante mille (1.260.000,-) francs luxembourgeois à un million six cent quatre-vingt mille (1.680.000,-) francs luxembourgeois, par la création et l'émission de quatre cent vingt (420) actions nouvelles de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, à libérer intégralement en numéraire pour leur valeur nominale, avec en sus une prime d'émission de treize mille deux cent quatre-vingt-cinq virgule soixante et onze (13.285,71) francs luxembourgeois par action, ce faisant un apport total de six millions (6.000.000,-) de francs luxembourgeois, ces actions jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes à partir de leur émission.

Souscription et libération des quatre cent vingt (420) actions nouvelles par la société anonyme de droit français JACQUET INDUSTRIES, avec siège social à F-69800 Saint Priest, rue de Bourgogne, avec renonciation par les autres actionnaires à leur droit de souscription préférentiel.

Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts, concernant le capital social, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à un million six cent quatre-vingt mille (1.680.000,-) francs luxembourgeois, représenté par mille six cent quatre-vingt (1.680) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois, pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois à un million deux cent soixante mille (1.260.000,-) francs luxembourgeois, par la création et l'émission à la valeur nominale de dix (10) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, à libérer intégralement en numéraire pour leur valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes à partir de leur émission.

Ensuite, Monsieur Eric Jacquet, industriel, demeurant à F-69390 Vernaison, 235, route de Charly,

représenté aux fins des présentes par Monsieur Jean Wagener, préqualifié,

en vertu d'une procuration annexée à ladite liste de présence,

a déclaré souscrire aux dix (10) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire pour leur valeur nominale.

L'unique autre actionnaire, tel que figurant à ladite liste de présence, a déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel.

Il a été justifié à l'assemblée et au notaire instrumentant, qui le constate expressément, que les dix (10) actions nouvelles ont été libérées intégralement en numéraire pour leur valeur nominale, de sorte que le montant de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de quatre cent vingt mille (420.000,-) francs luxembourgeois, pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent soixante mille (1.260.000,-) francs luxembourgeois à un million six cent quatre-vingt mille (1.680.000,-) francs luxembourgeois, par la création et l'émission de quatre cent vingt (420) actions nouvelles de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, à libérer intégralement en numéraire pour leur valeur nominale, avec en sus une prime d'émission de treize mille deux cent quatre-vingt-cinq virgule soixante et onze (13.285,71) francs luxembourgeois par action, ce faisant un apport total de six millions (6.000.000,-) de francs luxembourgeois.

Ces actions auront les mêmes droits et avantages que les actions existantes à partir de leur émission.

Ensuite JACQUET INDUSTRIES, société anonyme de droit français, avec siège social à F-69800 Saint Priest, rue de Bourgogne, représentée aux fins des présentes par Monsieur Jean Wagener, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Lyon (France), le 22 septembre 1995, ci-annexée,

a déclaré souscrire aux quatre cent vingt (420) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire pour leur valeur nominale avec en sus une prime d'émission de treize mille deux cent quatre-vingt-cinq virgule soixante et onze (13.285,71) francs par action, ce faisant un montant total de six millions (6.000.000,-) de francs luxembourgeois.

Tous les autres actionnaires tels que figurant à ladite liste de présence, ont déclaré renoncer à leur droit de souscription préférentiel.

Il a été justifié à l'assemblée et au notaire instrumentant, qui le constate expressément, que les quatre cent vingt (420) actions nouvelles ont été libérées intégralement en numéraire pour leur valeur nominale avec en sus la prime d'émission

de treize mille deux cent quatre-vingt-cinq virgule soixante et onze (13.285,71) francs par action, de sorte que le montant de six millions (6.000.000,-) de francs luxembourgeois se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

Suite à ce qui précède, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à un million six cent quatre-vingt mille (1.680.000,-) francs luxembourgeois, représenté par mille six cent quatre-vingt (1.680) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à cent mille (100.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures dix minutes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: J. Wagener, M. Schiltz, S. Kiffer, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 1995, vol. 86S, fol. 96, case 5. – Reçu 60.100 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée à la prédite société sur sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 1995.

R. Neuman.

(36684/226/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

JACQUET INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 49.219.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

R. Neuman.

(36685/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

LUX-BOWLING, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-3898 Foetz, rue du Brill.

Im Jahre eintausendneunhundertfünfundneunzig, am einunddreissigsten Oktober.

Vor Notar Norbert Muller, mit Amtswohnsitz in Esch an der Alzette.

Sind erschienen:

1. Hartmut Hoops, Kaufmann, wohnhaft in Wesermünde/Bremerhaven (Deutschland), Hafenstrasse 111.
2. Herr Matthijs Nicolaas Gerardus Baten, Kaufmann, wohnhaft in Steenbergen (Niederlande), Montenaken 47, hier vertreten durch Herrn Hartmut Hoops, vorgeannt, aufgrund einer mündlichen Vollmacht.
3. Herr Gerardus Antonius Matthijs Baten, Kaufmann, wohnhaft in Steenbergen (Niederlande), Markt 4A, hier vertreten durch Herrn Hartmut Hoops, vorgeannt, aufgrund einer mündlichen Vollmacht.
4. Herr Bruno Josef Endres, Kaufmann, wohnhaft in Kleinostheim (Deutschland), Alte Poststrasse 15.
5. Herr Alexander Endres, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in Aschaffenburg (Deutschland), Weitlingstrasse 17, hier vertreten durch Herrn Bruno Josef Endres, vorgeannt, aufgrund einer mündlichen Vollmacht.
6. Herr Jan-Oliver Hoops, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in Hamburg (Deutschland), Grandweg 109, hier vertreten durch Herrn Hartmut Hoops, aufgrund einer mündlichen Vollmacht, einzige Teilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LUX-BOWLING, GmbH, mit Sitz in L-3898 Foetz, rue du Brill,

gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch Notar Reginald Neuman mit Amtswohnsitz in Luxemburg am 11. Juli 1994, veröffentlicht im Amtsblatt, Sonderblatt C, Nummer 452 vom 12. November 1994.

Die Komparenten, die das gesamte Stammkapital repräsentieren und sich ordnungsgemäss vorgeladen ansehen, sind zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben den instrumentierenden Notar um Beurkundung folgender Beschlüsse gebeten:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen einstimmig die Absetzung des technischen Geschäftsführers Herrn Gaston Reinhardt, Geschäftsmann, wohnhaft in Düdelingen, und als Geschäftsführer überhaupt, ohne ihm jedoch Entlastung zu gewähren.

Die Gesellschafter nehmen einstimmig den Rücktritt von Herrn Matthijs Nicolaas Gerardus Baten, vorgeannt, als administrativer Geschäftsführer an und gewähren ihm Titel und Entlastung für seine Geschäftsführung bis zum heutigen Tage.

Zweiter Beschluss

Die Vertretungsbefugnis der Gesellschaft wird hiermit folgendermassen abgeändert:

Die Gesellschaft wird künftig durch die gemeinsame Unterschrift von Herrn Bruno Josef Endres und Herrn Hartmut Hoops, vorgenannt, rechtskräftig vertreten.

Schätzung der Kosten

Der Betrag für Kosten, Ausgaben, Vergütung und Lasten irgendwelcher Art, die die Gesellschaft aufgrund dieser Statutenänderung zu tragen hat, beläuft sich auf ungefähr fünfzehntausend Franken (15.000,-).

Da nichts mehr auf der Tagesordnung steht, wird die Sitzung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung dieser Urkunde haben alle Komparenten und der Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Hoops, B. Endres, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 novembre 1995, vol. 820, fol. 30, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Für gleichlautende Abschrift, den Parteien auf Wunsch erteilt.

Esch an der Alzette, den 13. November 1995.

N. Muller.

(36696/224/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

LA MILANESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange, 5, rue de la Libération.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Remich, le 15 novembre 1995, vol. 173, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour LA MILANESE, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(36691/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

LOSCHIEDER GUY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pontpierre, rue de l'Europe.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Remich, le 15 novembre 1995, vol. 173, fol. 58, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour LOSCHIEDER GUY, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(36695/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

JPBT FINANCIAL HOLDINGS.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 36.561.

Le bilan au 30 novembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 19 février 1993

L'assemblée disposant de la démission, pour raisons personnelles, de Monsieur Cyrille Paschal de son poste d'administrateur, décide, à l'unanimité, de pourvoir à son remplacement en nommant Monsieur Didier Abate.

Le mandat des autres administrateurs arrivant à échéance, l'assemblée décide, à l'unanimité, de réélire en tant qu'administrateurs, les membres sortants:

- Monsieur Arturo Vinuesa,
- Monsieur Nicolas Landes,
- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Philippe Slendzak,

pour une nouvelle période d'un an.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de SOCIETE FIDUCIAIRE SUISSE (LUXEMBOURG) S.A. pour une durée d'un an comme commissaire aux comptes de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

P. Slendzak
Administrateur

(36686/636/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

JPBT FINANCIAL HOLDINGS.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 36.561.

Le bilan au 30 novembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 18 février 1994

Suite aux démissions de Monsieur Arturo Vinuesa et Monsieur Didier Abate de leur poste d'administrateur, l'assemblée entérine la nomination de Monsieur Francisco Cordovez et nomme Monsieur Maurice Houssa.

Le mandat des autres administrateurs arrivant à échéance, l'assemblée décide, à l'unanimité, de réélire en tant qu'administrateurs, les membres sortants:

- Monsieur Nicolas Landes,
- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Philippe Slendzak,

pour une nouvelle période d'un an.

Monsieur Nicolas Landes est nommé Président du Conseil d'Administration.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de SOCIETE FIDUCIAIRE SUISSE (LUXEMBOURG) S.A. pour une durée d'un an comme commissaire aux comptes de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

P. Slendzak
Administrateur

(36687/636/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

JPBT FINANCIAL HOLDINGS.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 36.561.

Le bilan au 30 novembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 17 février 1995

L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs sortants:

- Monsieur Nicolas Landes,
- Monsieur Francisco Cordovez,
- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Philippe Slendzak,
- Monsieur Maurice Houssa,

pour une nouvelle période d'un an.

Monsieur Nicolas Landes est confirmé à la présidence du Conseil d'Administration.

L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes pour l'exercice se terminant le 30 novembre 1995, la société KPMG PEAT MARWICK INTER REVISION.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

P. Slendzak
Administrateur

(36688/636/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MATINCO LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 44.219.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 8 novembre 1995

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les sociétés TASWELL INVESTMENTS LTD, CARDALE OVERSEAS INC ET KELWOOD INVESTMENTS LTD ont été nommées administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires Maître Alex Schmitt, Madame Corinne Philippe et de Madame Chantal Keereman.

Le siège social est transféré du 13, boulevard Royal au 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 novembre 1995.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1995, vol. 473, fol. 32, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36699/608/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

KGE FINANZTECHNOLOGIE.

Siège social: Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 38.632.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1995, vol. 473, fol. 47, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Signature.

(36689/505/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

LIBRAIRIE ABC (AM BICHER CENTER), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 18.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 1992, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 57, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

(36694/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MANGEN CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 11, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 43.028.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 1993, que:

la société MANGEN CONSTRUCTIONS S.A. est valablement engagée soit par la signature conjointe de Monsieur Joseph Elsen et de Monsieur Jean-Marie Heynen, soit par la signature conjointe de Monsieur Jean-Marie Heynen et de Madame Suzette Elsen-Mangen, tous les trois administrateurs de la prédite société.

Pour extrait conforme
Signatures

Enregistré à Capellen, le 10 novembre 1995, vol. 190, fol. 44, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(36698/236/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MIRTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 12.569.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le huit novembre.

Par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIRTAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 12.569, constituée suivant acte reçu par Maître Robert Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 décembre 1974, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 20 du 3 février 1975, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Robert Elter en date du 10 juin 1976, publié au Mémorial C, numéro 191 du 14 septembre 1976.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Monsieur Marc Lamesch, expert-comptable, demeurant à Steinsel.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Claude Schmitz, conseil fiscal, demeurant à Sandweiler.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Transformation de la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières et modification de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet de prendre et gérer toutes participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations qui sont susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement. Elle peut faire toutes opérations commerciales, industrielles, finan

cières, civiles et autres concernant tous biens et droits mobiliers et immobiliers, corporels et incorporels, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui, à Luxembourg et dans tous autres pays; notamment toutes transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière.»

2.- Refonte complète des statuts.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières et de modifier, en conséquence, l'article trois des statuts pour lui donner la teneur reprise à l'ordre du jour.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent et de les adapter à toutes modifications apportées à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts, sans toucher néanmoins ni à la forme, ni à l'objet de la société, pour leur donner la teneur suivante:

STATUTS

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de MIRTAL S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet de prendre et gérer toutes participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations qui sont susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement. Elle peut faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles et autres concernant tous biens et droits mobiliers et immobiliers, corporels et incorporels, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui, à Luxembourg et dans tous autres pays; notamment toutes transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière.

Art. 5. Le montant du capital souscrit est de USD 100.000,- (cent mille dollars US), représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US), entièrement libérées, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration peut créer des certificats d'actions multiples.

Art. 6. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de chaque administrateur.

Art. 9. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 10. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 11. L'année sociale commencera le premier janvier et finira le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois d'avril à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 13. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 14. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 15. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes, physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Art. 16. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: E. Ries, M. Lamesch, C. Schmitz, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 1995, vol. 87S, fol. 7, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

M. Elter.

(36706/210/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MONDE VISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.432.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le sept novembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1. OVERSEAS FILM INVESTMENT LTD, société de droit britannique, avec siège social à Kingston-upon-Thames, Surrey (Royaume-Uni),

ici représentée par Monsieur Patrick Meunier, directeur de société, demeurant à L-7432 Gosseldange,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 3 novembre 1995;

2. FIGESTA S.A., société de droit suisse, avec siège social à Mies, Vaud (Suisse),

ici représentée par Monsieur Patrick Meunier, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 3 novembre 1995.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur par le représentant des comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Les prédits comparants, agissant en leurs qualités d'actionnaires, au nom et pour le compte de la société anonyme MONDE VISION S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le section B et le numéro 50.432, ont requis le notaire instrumentaire de documenter leurs déclarations comme suit:

La société anonyme MONDE VISION S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 24 février 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 281 du 21 juin 1995, au capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), divisé en mille (1.000) actions de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune, libérées jusqu'à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) de leur valeur nominale, soit la somme de trois cent douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 312.500,-).

En date du 1^{er} novembre 1995, les actionnaires ont payé un montant de neuf cent trente-sept mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 937.500,-) sur la valeur nominale, de sorte que les mille (1.000) actions sont actuellement entièrement libérées, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des comparants, connu du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Meunier, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1995, vol. 87S, fol. 6, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1995.

E. Schlessler.

(36708/227/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MEDINA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 43.921.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 57, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

(36700/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MEDINA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 43.921.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 1995

Résolutions

1.+2. Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire, ainsi que du Bilan et du Compte de Résultats au 31 mars 1995, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, approuve le Bilan et le Compte de Résultats tels qu'ils lui sont présentés et qui se traduisent par une perte de 1.734.804,- LUF.

L'Assemblée décide de reporter cette perte à nouveau.

3. L'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice écoulé.

4. L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Roger Wieczoreck, Monsieur Christophe Blondeau et LAUREEN BUSINESS LTD et nomme en remplacement du commissaire aux comptes Monsieur Albert Tummers, la fiduciaire HRT REVISEURS, S.à r.l., 32, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1996.

Pour extrait conforme
C. Blondeau R. Wieczoreck
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 57, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36701/565/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MONDIO TEXT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 39.887.

Extrait des résolutions adoptées en date du 19 octobre 1995, lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société

- La démission de Mme Claude Sevenig en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. M. Jean-François Bouchoms, juriste, demeurant à Lamadelaine, a été coopté en son remplacement. M. Bouchoms terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Pour extrait sincère et conforme
MONDIO TEXT S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 54, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36709/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MICHANNE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 40.820.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 473, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour MICHANNE S.A.H.
Signature

(36702/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MICHANNE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 40.820.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 473, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour MICHANNE S.A.H.

Signature

(36703/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MICHANNE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 40.820.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 octobre 1995 que le mandat des trois administrateurs:

- Monsieur André Heusbourg,
- Monsieur Jean-Marie Theis,
- Monsieur John Weber,

et le mandat du commissaire aux comptes:

SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES S.C., Luxembourg,

ont été reconduits pour une période se terminant à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels 1999.

Pour extrait sincère et conforme
MICHANNE S.A.H.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 473, fol. 43, case 9. – Reçu 500francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36704/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MIWA CHAMPIGNONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 25.548.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg, le 15 décembre 1994

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Madame Margrith Giovanoli,
- Monsieur Pedro Mendes,
- Monsieur Patrick Rochas.

L'assemblée appelle aux fonctions de commissaire aux comptes:

- EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Le mandat d'administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de 1994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

EURO-SUISSE AUDIT
(LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(36707/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MONDO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz.
R. C. Luxembourg B 16.619.

EXTRAIT

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 novembre 1995, vol. 401, fol. 35, case 11/5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(36710/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MOZART INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.729.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 53, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour la société
Signature

(36711/608/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

MOZART INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.729.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 6 novembre 1995

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Le mandat de CORPORATE MANAGEMENT CORP., CORPORATE COUNSELORS LTD., CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD. en tant qu'administrateurs a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1995.

Le mandat de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes n'a pas été renouvelé et la SOCIETE FIDUCIAIRE DE LA COMMUNAUTE S.A. a été nommée en remplacement. Le mandat de celle-ci prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 1995.

Luxembourg, le 6 novembre 1995.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 53, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36712/608/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

NOSWAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.975.

Extrait des résolutions adoptées en date du 21 avril 1995, lors de l'Assemblée Générale de la société

La démission de Michèle Eisenhuth, Claude Sevenig et Jean Hamilius en tant qu'administrateurs de la société a été acceptée. Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-1227 Luxembourg, Alain Noullet, employé privé, demeurant à L-8392 Nospelt et Jean-François Bouchoms, juriste, de résidence à L-4876 Lamadelaine, ont été nommés administrateurs en leur remplacement. Le mandat des nouveaux Administrateurs se terminera dès après l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes annuels de 1993.

Pour extrait sincère et conforme
NOSWAD S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36717/717/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

NATHAN TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. Monsieur Guido Paul Marie Dedeurwaeder, Manager, demeurant à B-8500 Kortrijk, Koning Albertstraat 5, Bte 41;
2. Monsieur Karel Maurits Marcel Appelmans, Directeur de sociétés, demeurant à B-9810 Nazareth, Biesten 71;
3. Madame Michelle Renée Jacqueline Vermeulen-Prevost, Manager, demeurant à B-1050 Bruxelles, avenue Franklin Roosevelt 218/A.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée NATHAN TRADING, S.à r.l., avec siège social à Rollingen/Mersch, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date 4 octobre 1995, non encore publié.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire de documenter la résolution suivante:

Resolution

Les associés décident de transférer le siège social de Rollingen/Mersch, 5, rue Milleknepchen à Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

La première phrase de l'article quatre des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. (Première phrase).** Le siège social est établi à Bertrange.»

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G.P.M. Dedeurwaerder, K.M.M. Appelmans, M.R.J. Vermeulen-Prevost, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 25 octobre 1995, vol. 397, fol. 56, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 novembre 1995.

E. Schroeder.

(36713/228/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

NATHAN TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 novembre 1995.

E. Schroeder.

(36714/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

**AUDLEY INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée,
(anc. NIS INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.)**

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.

In the year one thousand nine hundred and ninety-five, on the thirteenth of October.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of NIS INVESTMENTS, with its principal office in Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on the 11th of November, 1994, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of the 29th of December 1994, number 548.

The meeting is presided over by Me Jacques Elvinger, master-at-law, residing in Luxembourg, who appoints as secretary Me Gaston Juncker, master-at-law, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer:

Me Patrick Reuter, master-at-law, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. - The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The attendance list, as well as the proxies will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. - It appears from the attendance list, that out of 500 outstanding shares, 500 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

To change the denomination of the Corporation from NIS INVESTMENTS to AUDLEY INVESTMENTS.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Resolution

The meeting decides to change the denomination of the Corporation from NIS INVESTMENTS to AUDLEY INVESTMENTS.

Article one of the Articles of Incorporation now reads as follows:

«**Art. 1.** There exists an investment company in the form of a société anonyme d'investissement under the name of AUDLEY INVESTMENTS («the Corporation»).»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, this deed is worded in English, followed by a French translation and that at the request of the same appearing parties and in case of any divergences between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du présent acte:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le treize octobre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société NIS INVESTMENTS, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 novembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 29 décembre 1994, numéro 548.

La séance est présidée par M^e Jacques Elvinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, M^e Gaston Juncker, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur:

M^e Patrick Reuter, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I. - Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Il résulte de la liste de présence que des 500 actions en circulation, 500 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Changer la dénomination de la Société de NIS INVESTMENTS en AUDLEY INVESTMENTS.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société de NIS INVESTMENTS en AUDLEY INVESTMENTS.

L'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société d'investissement sous forme de société anonyme d'investissement sous la dénomination de AUDLEY INVESTMENTS («la Société».)»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Elvinger, G. Juncker, P. Reuter, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 20 octobre 1995, vol. 397, fol. 50, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 novembre 1995.

E. Schroeder.

(36715/228/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

AUDLEY INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 novembre 1995.

E. Schroeder.

(36716/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

NSR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 30.031.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 57, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau (USD (10.797,-))

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Signature.

(36718/507/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

OBERTIN EPICERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich, 20, route de l'Europe.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour OBERTIN EPICERIE, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(36719/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

OCCIDENTAL TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 24.896.

Constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 septembre 1986, publié au Mémorial. Recueil Spécial C n° 327 du 25 novembre 1986;

- statuts modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 mars 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 369 du 8 octobre 1991.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 27 octobre 1995 que Monsieur Gennaro Cassella, demeurant à I-Rome, a été coopté comme administrateur en remplacement de Monsieur Jean Faber, administrateur démissionnaire.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 10 novembre 1995.

Pour la société

Signature

L'agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 60, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36720/622/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

OIL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 58, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour la S.A. OIL INTERNATIONAL HOLDING
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(36722/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PRIME PROMOTE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 45.884.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22 mars 1995

Il a été décidé:

(1) de nommer M. Franciscus Van Hoof, les sociétés FMIC - FIDELITY MANAGEMENT AND INVESTMENT CORPORATION et LEXCO SERVICES LIMITED comme administrateurs de la société avec effet immédiat; leur mandat sera exercé à titre gratuit et prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2001;

(2) de nommer M. Franciscus Van Hoof comme administrateur-délégué de la société, avec effet immédiat; son mandat sera exercé à titre gratuit;

(3) de nommer M. Robert Hoffman comme commissaire de la société avec effet immédiat; son mandat sera exercé à titre gratuit et prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2001.

Pour réquisition et publication

MILLER & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 53, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36735/608/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PRIME PROMOTE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2265 Luxembourg, 48, rue de la Toison d'Or.
R. C. Luxembourg B 45.884.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 22 mars 1995

Il a été décidé:

de transférer le siège social à l'adresse suivante, à dater du 22 mars 1995:
48, rue de la Toison d'Or, L-2265 Luxembourg.

Pour réquisition et publication
MILLER & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 53, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36736/608/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

OLMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.

—
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 58, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour la OLMI S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(36723/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PARIVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 36, avenue Guillaume.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme PARIVEST S.A., établie et ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 36, avenue Guillaume,

constituée par acte du notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 15 avril 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 318 du 1^{er} septembre 1994, modifiée par acte du notaire Frank Baden du 12 octobre 1995, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte à 16.15 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Goerens, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée désigne comme scrutateur, Monsieur Goetz Empel, employé privé, demeurant à Belvaux.

Monsieur le président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les 850 actions d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune, constituant l'intégralité du capital social de FRF 850.000,- (huit cent cinquante mille francs français), sont dûment représentées à la présente assemblée qui peut délibérer et décider ainsi valablement, sans convocation préalable, sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires, tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital à concurrence de FRF 650.000,- (six cent cinquante mille francs français), pour porter le capital social ainsi du montant actuel de FRF 850.000,- (huit cent cinquante mille francs français) à FRF 1.500.000,- (un million cinq cent mille francs français) par l'émission de 650 (six cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune.

2. Souscription de ces actions nouvelles par Monsieur Jean-Paul Goerens, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

3. Modification de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital de la société est fixé à FRF 1.500.000,- (un million cinq cent mille francs français), représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions, d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune, entièrement libérées.»

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé les points à l'ordre du jour et, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital à concurrence de FRF 650.000,- (six cent cinquante mille francs français), pour porter le capital social ainsi du montant actuel de FRF 850.000,- (huit cent cinquante mille francs français) à FRF 1.500.000,- (un million cinq cent mille francs français) par l'émission de 650 (six cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune.

Deuxième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription de ces 650 (six cent cinquante) actions nouvelles par Monsieur Jean-Paul Goerens, maître en droit, demeurant à Luxembourg, l'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel. Faisant suite à cette acceptation, Monsieur Jean-Paul Goerens déclare souscrire ces 650 (six cent cinquante) actions nouvelles à leur valeur nominale.

Toutes ces actions ont été libérées intégralement par un versement en espèces, de sorte que la somme de FRF 650.000,- (six cent cinquante mille francs français) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Il est décidé de modifier l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts, qui aura la teneur suivante:

«Le capital de la société est fixé à FRF 1.500.000,- (un million cinq cent mille francs français), représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions, d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune, entièrement libérées.»

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital tel qu'il a été augmenté, est évalué à LUF 9.000.000,- (neuf millions de francs luxembourgeois).

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, est évalué à LUF 100.000,- (cent mille francs luxembourgeois).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Goerens, J.-P. Cambier, G. Empel, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 novembre 1995, vol. 820, fol. 32, case 3. – Reçu 38.545 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande.

Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 1995.

N. Muller.

(36729/224/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

OPTIMAS LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

H. R. Luxembourg B 46.836.

Im Jahre eintausendneunhundertfünfundneunzig, am vierundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Reginald Neuman, mit Amtssitze in Luxemburg.

Fand die ausserordentliche Generalversammlung der Aktiengesellschaft OPTIMAS LUXEMBOURG S.A., mit Sitz in Kahler, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, unter Sektion B, Nummer 46.836 statt.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Fräulein Josée Ludovissy, expert-comptable, wohnhaft in Luxemburg, welche Fräulein Alexia Meier, employée privée, wohnhaft in Mersch, zum Sekretär bestellt.

Die Generalversammlung ernennt zum Stimmzähler Herrn Guy Ludovissy, avocat-avoué, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern folgendes fest:

1) Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste ist von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie von dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterzeichnet worden.

2) Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten bleiben ebenfalls gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mitformalisiert zu werden.

3) Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungen hinfällig; somit ist die gegenwärtige Versammlung rechtmässig zusammengetreten.

4) Die Tagesordnung der Versammlung ist folgende:

Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-8376 Kahler, 69, rue Principale nach L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, mit entsprechender Abänderung von Artikel zwei der Satzung.

Nach Beratung fasst die Versammlung dann einstimmig folgenden Beschluss:

Einzigter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, den Gesellschaftssitz von L-8376 Kahler, 69, rue Principale nach L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse zu verlegen, und dadurch den ersten Satz von Artikel zwei der Satzung abzuändern, um ihn folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 2.** Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Die Kosten, die der Gesellschaft aus Anlass des Gegenwärtigen entstehen, werden auf zwanzigtausend (20.000,-) Luxemburger Franken abgeschätzt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Büros mit Uns, Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben, mit dem Vermerk, dass kein anderer Aktionär zu unterzeichnen verlangt hat.

Gezeichnet: J. Ludovissy, A. Meier, G. Ludovissy, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 1995, vol. 86S, fol. 86, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Für gleichlautende Abschrift, der vorgenannten Gesellschaft, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 8. November 1995.

R. Neuman.

(36724/226/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

OPTIMAS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 46.836.

Le textes des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

R. Neuman.

(36725/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

ODYSSEY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1220 Luxembourg, 198, rue de Beggen.

Minutes of a general meeting of ODYSSEY S.A. held at rue de Beggen, 198, L-1220 Luxembourg, on 12th September 1995

The Meeting is open at 9.00 a.m.

All shareholders are present or duly represented, as it appears from the attendance list attached. Consequently, the Chairman confirms that the Meeting is regularly constituted and may deliberate upon the points of its agenda hereafter reproduced, without prior notice, all the persons present at the Meeting having agreed to meet together after examination of the agenda:

- 1) Appointment of the Board of Directors,
- 2) Change of Auditors,
- 3) Change of Address.

First Resolution

The General Meeting elects the following candidates as Directors:

Chairman of the Board: Antoine Duchateau, resident of the Grand Duchy
 Director: David White, resident of the Grand Duchy
 Director: Michel Jongen, resident of the Grand Duchy
 Director: Paul Barry-Walsh, resident of the United Kingdom
 Director: Paul Verdin, resident of Belgium
 Director: Olivier Coune, resident of Belgium
 Director
 and Secretary: Laurence Dierckx, resident of the Grand Duchy
 Director: Didier Vankeerberghen, resident of the Grand Duchy
 Director: Ken Watson, resident of the Grand Duchy
 Director: Ross Phillips, resident of Canada.

Second Resolution

The General Meeting decides to appoint Mr Guy Eggermont as auditor in replacement of the current auditor INTER-AUDIT.

Third Resolution

The General Meeting decides to transfer the registered office of the company to: 198, rue de Beggen L-1220 Luxembourg.

There being no further business left on the agenda, the Meeting is closed at 10.00 a.m.

Signature	Signature	Signature
<i>The Chairman</i>	<i>The Secretary</i>	<i>The Scrutineer</i>

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36721/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PACKING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 49.699.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société PACKING INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 1^{er} avril 1995, numéro 147.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 25 septembre 1995, numéro 482.

La séance est présidée par Monsieur Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Madame Fabienne Callot, employée privée, Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Madame Nicole Pollefort, employée privée, Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de la liste de présence que toutes les huit mille deux cent soixante (8.260) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital à hauteur de cinq cent mille Deutsche Mark (500.000.- DEM), pour porter le capital de son montant actuel de huit cent vingt-six mille Deutsche Mark (826.000.- DEM) à un million trois cent vingt-six mille Deutsche Mark (1.326.000.- DEM).

2. Modification des statuts relativement au capital autorisé, pour le porter d'un million de Deutsche Mark (1.000.000.- DEM) à cinq millions de Deutsche Mark (5.000.000.- DEM)

3. Ratification de la nomination d'un nouvel administrateur.

L'assemblée ayant approuvé les déclarations qui précèdent, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq cent mille Deutsche Mark (500.000.- DEM), pour le porter de son montant actuel de huit cent vingt-six mille Deutsche Mark (826.000.- DEM) à un million trois cent vingt-six mille Deutsche Mark (1.326.000.- DEM), par la création et l'émission de cinq mille (5.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Deutsche Mark (100.- DEM) par action.

Les actions nouvelles sont souscrites à parts égales par:

Monsieur Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg, et

Monsieur Jean-Marie Bondioli, employé privé, Luxembourg.

Les cinq mille (5.000) actions nouvelles sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille Deutsche Mark (500.000.- DEM) se trouve dès à présent à la disposition de la société, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital autorisé de la société jusqu'au montant de cinq millions de Deutsche Mark (5.000.000.- DEM).

Suite à ces résolutions, le premier alinéa et la deuxième phrase du deuxième alinéa de l'article trois des statuts auront la teneur suivante:

«Art. 3. (premier alinéa).

Le capital social est fixé à un million trois cent vingt-six mille Deutsche Mark (1.326.000.- DEM), représenté par treize mille deux cent soixante (13.260) actions de cent Deutsche Mark (100.- DEM) chacune, entièrement libérées.»

«Art. 3. (deuxième alinéa, deuxième phrase).

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial jusqu'au montant de cinq millions de Deutsche Mark (5.000.000.- DEM).»

Troisième résolution

L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg, qui terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, à savoir Madame Anne Kayser-Neuss, conseiller juridique, Luxembourg.

Evaluation de l'augmentation du capital

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à dix millions deux cent quatre-vingt-cinq mille francs luxembourgeois (10.285.000.- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de cet acte, s'élève à environ cent soixante mille francs luxembourgeois (160.000.- LUF).

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés, tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en français, suivi d'une version anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

In the year one thousand nine hundred and ninety-five, on the seventeenth of October.

Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of PACKING INTERNATIONAL S.A., with its principal office in Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on the 29th of December, 1994, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of the 1st of April, 1995, number 147.

The articles of incorporation were amended for the last time by a deed of the undersigned notary on the 5th of July 1995, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of the 25th of September 1995, number 482.

The meeting is presided over by Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg, who appoints as secretary Fabienne Callot, employée privée, Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer:

Nicole Pollefort, employée privée, Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The attendance list, as well as the proxies will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list, that all the eight thousand two hundred and sixty (8,260) shares, representing the entire subscribed capital, are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To increase the corporate capital by five hundred thousand Deutsche Mark (500,000.- DEM), so as to raise it from eight hundred and twenty-six thousand Deutsche Mark (826,000.- DEM) to one million three hundred and twenty-six thousand Deutsche Mark (1,326,000.- DEM).

2. - To amend the articles of incorporation so as to raise the authorized capital from one million Deutsche Mark (1,000,000.- DEM) to five million Deutsche Mark (5,000,000.- DEM).

3. To ratify the appointment of a new director.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by five hundred thousand Deutsche Mark (500,000.- DEM) so as to raise it from eight hundred and twenty-six thousand Deutsche Mark (826,000.- DEM) to one million three hundred and twenty-six thousand Deutsche Mark (1,326,000.- DEM) by the creation and the issue of five thousand (5,000) new shares of one hundred Deutsche Mark (100.- DEM) each.

The new shares have been equally subscribed to by:

Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg, and

Jean-Marie Bondioli, employé privé, Luxembourg.

The five thousand (5,000) new shares have been fully paid in cash, so that the amount of five hundred thousand Deutsche Mark (500,000.- DEM) is as of now at the disposal of the company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The meeting decides to increase the authorized capital so as to raise it from one million Deutsche Mark (1,000,000.- DEM) to five million Deutsche Mark (5,000,000.- DEM).

After these resolutions, the first paragraph and the second sentence of the second paragraph of article three now read as follows:

«Art. 3 (first paragraph).

The corporate capital is fixed at one million three hundred and twenty-six thousand Deutsche Mark (1,326,000.- DEM), represented by thirteen thousand two hundred and sixty (13,260) shares of one hundred Deutsche Mark (100.- DEM) each, fully paid in.»

«Art. 3 (second paragraph, second sentence).

The Board of Directors is authorized to increase the initial corporate capital up to five million Deutsche Mark (5,000,000.- DEM).»

Third resolution

The meeting ratifies the appointment of Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg as new director to continue the mandate of the director resigning, Anne Kayser-Neuss, conseiller juridique, Luxembourg.

Evaluation of the increase of the share capital

For the purposes of registration the increase of the capital is evaluated at ten million two hundred and eighty-five thousand Luxembourg francs (10,285,000.- LUF).

Expenses

The amount of the costs, expenditures, remunerations, expenses, in any form whatever, which the company incurs or for which it is liable by reasons of this deed, amounts approximately to one hundred and sixty thousand Luxembourg Francs (160.000.- LUF).

Statement

The undersigned notary states that in accordance with article 32-1 of the law of trading companies, as amended, the conditions set forth in article 26 have been observed.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, this deed is worded in French, followed by an English translation and that at the request of the same appearing parties and in case of any divergences between the French and the English text, the French version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: A. Dubois, F. Callot, N. Pollefort, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 23 octobre 1995, vol. 397, fol. 54, case 5. – Reçu 102.850 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 novembre 1995.

E. Schroeder.

(36726/228/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PACKING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 49.699.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 novembre 1995.

E. Schroeder.

(36727/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PARAISO LATINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 369, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 46.605.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le dix novembre.

A Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PARAISO LATINO, ayant son siège social à L-2221 Luxembourg, 369, rue de Neudorf, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 46.605.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick Gillot.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Madame Rivera Lourdes.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Jean-Jacques Nurenberg.

Les associés présents à l'assemblée et le nombre de parts possédées par chacun d'eux sont les suivants:

– Monsieur Patrick Gillot	250 parts sociales
– Madame Rivera Lourdes	250 parts sociales

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée pour délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

- 1) Accepter la démission de Monsieur Jean-Jacques Nurenberg et lui accorder le quitus pour sa gestion passée.
- 2) Nommer comme gérant technique, Monsieur Siro Pili, demeurant à L-1713 Luxembourg, 216, rue de Hamm.

B.- Que l'intégralité du capital étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour et décide, avant toute autre décision, ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'accepter la démission de Monsieur Nurenberg et lui accorde le quitus pour sa bonne gestion.

Deuxième résolution

L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer gérant technique, Monsieur Siro Pili, demeurant à L-1713 Luxembourg, 216, rue de Hamm.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 10 novembre 1995.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 58, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36728/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

P.H.R. S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1050 Bruxelles, 299, avenue de la Couronne.

R. C. Luxembourg B 47.874.

Le domicile de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Le domicile de la société est transféré au 299, avenue de la Couronne, B-1050 Bruxelles.

Monsieur Roeland P. Pels et Monsieur Max Petram ont démissionné de leur poste d'administrateur avec effet au 5 octobre 1995.

WELLINGTON LIMITED a démissionné de son poste de commissaire aux comptes avec effet au 5 octobre 1995.

Luxembourg, le 5 octobre 1995.

Pour BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Société domiciliataire

Roeland P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 1995, vol. 471, fol. 101, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36733/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

P.H.R. S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1050 Bruxelles, 299, avenue de la Couronne.

R. C. Luxembourg B 47.874.

Monsieur Serge Gurman a démissionné de son poste d'administrateur avec effet au 5 octobre 1995.

WELLINGTON LIMITED a démissionné de son poste de commissaire aux comptes avec effet au 5 octobre 1995.

Luxembourg, le 5 octobre 1995.

Pour BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Société domiciliataire

Roeland P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 473, fol. 43, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36734/724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

LE PIGEONNIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 211, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 20.107.

Constituée par-devant M^e Reginald Neuman, notaire alors de résidence à Bascharage, en date du 5 janvier 1983, acte publié au Mémorial C, n° 51 du 26 février 1983.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 473, fol. 42, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le PIGEONNIER, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE

Signature

(36737/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SALLY TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-trois octobre.
Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- Monsieur Guido Paul Marie Dedeurwaerder, Manager, demeurant à B-8500 Kortrijk, Koning Albertstraat, 5, Bte 41;

2.- Monsieur Karel Maurits Marcel Appelmans, directeur de sociétés, demeurant à B-9810 Nazareth, Biesten 71.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée SALLY TRADING, S.à r.l., avec siège social à Rollingen/Mersch, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 septembre 1995, non encore publié.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire de documenter la résolution suivante:

Résolution

Les associés décident de transférer le siège social de Rollingen/Mersch, 5, rue Milleknepchen à Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

La première phrase de l'article quatre des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. Première phrase.** Le siège social est établi à Bertrange.»

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G.P.M. Dedeurwaerder, K.M.M. Appelmans, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 25 octobre 1995, vol. 397, fol. 56, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 novembre 1995.

E. Schroeder.

(36739/228/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SALLY TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 novembre 1995.

E. Schroeder.

(36740/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PARMALAT HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 47.873.

In the year one thousand nine hundred and ninety-five, on the twenty-seventh of October.

Before Us, Maître Marc Elter, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Fabienne Pitsch, fondée de pouvoir, residing in Rodemack (France).

acting in her capacity as a special proxy holder of the Board of Directors of the société anonyme PARMALAT HOLDING LUXEMBOURG S.A., R.C. Luxembourg section B number 47.873, having its registered office at L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare, incorporated by a deed of the undersigned notary on the 27th of May 1994, published in the Mémorial C, number 390 of the 11th of October 1994, and whose Articles of Incorporation have been amended by a deed enacted on the 8th of July, 1994, published in the Mémorial C, number 449 of the 11th of November, 1994;

by virtue of the authority conferred on her by decision of the Board of Directors, taken at its meeting on October 27th, 1995;

an extract of the minutes of the said meeting, signed ne varietur by the appearing person and the attesting notary public, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the attesting notary public to record her declarations and statements which follow:

I. The subscribed share capital of the prenamed société anonyme PARMALAT HOLDING LUXEMBOURG S.A., amounts now to ITL 25,000,000,000.- (twenty five billion Italian Lira), represented by 5,000,000 (five million) shares with a face value of ITL 5,000.- (five thousand Italian Lira), each fully paid up.

II. On terms of article five of the articles of incorporation, the authorized capital has been fixed at ITL 85,000,000,000.- (eighty-five billion Italian Lira), represented by 17,000,000 (seventeen million) shares and the Board of Directors has been authorized to increase the capital of the corporation, without reserving for the then existing

shareholders a preferential right to subscribe, article five of the articles of incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III. On terms of article seven of the articles of incorporation, the Board of Directors has been authorized to issue one or more loans on convertible or not convertible debentures and to determinate the conditions of such issuing of bonds.

IV. That, concerning a loan on convertible debentures duly issued by the Board of directors, a conversion of 600,000 (six hundred thousand) debentures into shares has been requested by PARMALAT SPA., Parma by letter dated October 10th, 1995, and that the conversion has been agreed by the Board.

V. That pursuant to this conversion, the Board of Directors, in its meeting held on October 27th, 1995 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article five of the articles of incorporation, has realized an increase of capital by the amount of ITL 3,000,000,000.- (three billion Italian Lira) so as to raise the subscribed capital from its present amount of ITL 25,000,000,000.- (twenty-five billion Italian Lira) to ITL 28,000,000,000.- (twenty-eight billion Italian Lira), by the creation and issue of 600,000 (six hundred thousand) new shares with a face value of ITL 5,000.- (five thousand Italian Lira) each, having the same rights and privileges as the existing shares, allocated to PARMALAT S.p.A. by consequence of the aforesaid conversion.

Following the realization of this authorized increase of the share capital, article five, paragraph one, of the articles of incorporation has therefore been modified and reads as follows:

«Art. 5. First paragraph.

The subscribed capital is set at ITL 28,000,000,000.- (twenty-eight billion Italian Lira), represented by 5,600,000 (five million six hundred thousand) shares with a face value of ITL 5,000.- (five thousand Italian Lira), each fully paid up, carrying one voting right in the general meeting of shareholders.»

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately six hundred and forty thousand Luxembourg Francs.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-sept octobre.

Pardevant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Fabienne Pitsch, fondée de pouvoir, demeurant à Rodemack (France),

agissant en sa qualité de mandataire spéciale du conseil d'administration de la société anonyme PARMALAT HOLDING LUXEMBOURG S.A., ayant son siege social à L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 47.873, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 mai 1994, publié au Mémorial C, numéro 390 du 11 octobre 1994 et dont les statuts ont été modifiés par acte en date du 8 juillet 1994, publié au Mémorial C, numéro 449 du 11 novembre 1994;

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 27 octobre 1995;

un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations:

I. Le capital social de la société anonyme PARMALAT HOLDING INTERNATIONAL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à ITL 25.000.000.000,- (vingt-cinq milliards de lires italiennes), représenté par 5.000.000 (cinq millions) d'actions de ITL 5.000,- (cinq mille lires italiennes) chacune, libérées intégralement.

II. Aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à ITL 85.000.000.000,- (quatre-vingt-cinq milliards de lires italiennes), représenté par 17.000.000 (dix-sept millions) d'actions et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III. Aux termes de l'article sept des statuts, le Conseil d'Administration a été autorisé à émettre un ou plusieurs emprunts obligataires convertibles ou non et à déterminer les conditions de ces emprunts.

IV. Que, dans le cadre d'un emprunt obligataire convertible valablement émis par le conseil, une conversion de 600.000 (six cent mille) obligations en actions a été demandée par PARMALAT S.p.A., Parme, par lettre datée du 10 octobre 1995, et que cette conversion a été acceptée par le conseil.

V. Que le conseil d'administration, en sa réunion du 27 octobre 1995 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation de capital à concurrence de ITL 3.000.000.000,- (trois milliards de lires italiennes) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de ITL 25.000.000.000,- (vingt-cinq milliards de lires italiennes) à ITL 28.000.000.000,- (vingt-huit milliards de lires italiennes) par la création et l'émission de 600.000 (six cent mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 5.000,- (cinq mille lires italiennes) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, attribuées à PARMALAT S.p.A. en conséquence de la prédite conversion.

VI. Suite à la réalisation de cette augmentation de capital autorisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa premier.**

Le capital souscrit est fixé à ITL 28.000.000.000,- (vingt-huit milliards de lires italiennes), représenté par 5.600.000 (cinq millions six cent mille) actions de ITL 5.000,- (cinq mille lires italiennes) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent quarante mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Pitsch, M. Elter.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 1995, vol. 86S, fol. 89, case 11. – Reçu 538.800 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1995.

M. Elter.

(36730/210/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PARMALAT HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, Place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 47.873.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1995.

M. Elter.

(36731/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SALAD'ELLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 56, Grand-rue.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour SALAD'ELLES, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(36738/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SANICOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1530 Luxembourg, 26, rue Anatole France.

R. C. Luxembourg B 42.105.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 3 novembre 1995, numéro 1552 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 novembre 1995, vol. 820, fol. 33, case 8, que la société à responsabilité limitée SANICOM, S.à r.l., avec siège social à L-1530 Luxembourg, 26, rue Anatole France, au capital social de cinq cent mille francs (500.000,-),

a été dissoute avec effet au 3 novembre 1995.

Les associés accordent pleine et entière décharge aux anciens gérants.

Monsieur Renato Suglia, installateur de chauffage central, demeurant à L-5754 Frisange, 12, Klees Bongert, est nommé liquidateur de la société avec les pouvoirs prévus par la loi concernant les sociétés commerciales, ce qu'il a accepté expressément.

Le liquidateur prédit a déclaré vouloir liquider la prédite société aux droits des parties, de sorte qu'aucune des parties n'aura plus rien à réclamer contre l'autre partie à partir de ce jour.

Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés et seront conservés pendant cinq ans au moins en la demeure du liquidateur.

Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 1995.

Pour extrait
N. Muller
Notaire

(36741/224/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

PETANGE PERCONTROL INVESTMENTS S.C.A. HOLDING.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 46.248.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

(36732/520/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SCHNEIDER TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Grevenmacher, 3, rue de la Poste.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 58, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour SCHNEIDER TRANSPORTS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(36742/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SCORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 26.722.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 11, case 55, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour la société

Signature

(36743/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SIST FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.068.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 53, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour la société

Signature

(36745/608/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SIST FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.068.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 10 novembre 1995

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Le mandat de CORPORATE MANAGEMENT CORP., CORPORATE COUNSELORS LTD, CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD, en tant qu'administrateurs, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1995.

Le mandat de Monsieur Lex Benoy, en tant que commissaire aux comptes, n'a pas été renouvelé et la SOCIETE FIDUCIAIRE DE LA COMMUNAUTE S.A. a été nommée en remplacement. Le mandat de celle-ci prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 1995.

Luxembourg, le 10 novembre 1995.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 53, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36746/608/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SENTINEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 15.700.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de M^e Lucien Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 1978, acte publié au Mémorial C, n° 56 du 21 mars 1978, modifiée par-devant M^e Lucien Schuman, en date du 20 décembre 1978, acte publié au Mémorial C, n° 81 du 14 avril 1979, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 juin 1979, acte publié au Mémorial C, n° 230 du 3 octobre 1979, modifiée par-devant le même notaire en date du 14 mai 1981, acte publié au Mémorial C, n° 150 du 28 juillet 1981, modifiée par-devant le même notaire en date du 8 juillet 1986, acte publié au Mémorial C, n° 302 du 25 octobre 1986, modifiée par-devant M^e Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 20 mai 1988, publié au Mémorial C, n° 228 du 25 août 1988.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1995, vol. 473, fol. 51, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SENTINEL S.A.
KPMG FIDEM
Signature

(36744/528/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remerschen, 63, route du Vin.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour SOBAL, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(36747/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SOREMA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 36.866.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 11, case 55, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour la société
Signature

(36748/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

TRANSMISSIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 38.101.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 16 juin 1995

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Madame Martine Zufferey;
- Madame Carla Heuvelmans;
- Monsieur Claude Tournaire.

L'assemblée appelle aux fonctions de commissaire aux comptes:

- EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Le mandat d'administrateur et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 1996.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

EURO-SUISSE AUDIT
(LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(36756/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SOTEG S.A., SOCIETE DE TRANSPORT DE GAZ.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 11.723.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 11 mai 1995 à Luxembourg

L'assemblée générale nomme aux fonctions d'administrateur, MM. Carlo Panunzi, Marc Reiffers et Jacques Nilles pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, MM. Norbert Theisen, Michel Thoma et Jacques Bouchoms, démissionnaires, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée annuelle statutaire de l'année mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

L'assemblée générale désigne la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A. comme réviseur d'entreprises de SOTEG pour l'exercice 1995.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

SOTEG S.A.
Signatures

(36749/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

STYLE COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Marcel Cahen.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour STYLE COIFFURE, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(36751/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

THOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 58, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour THOR S.A.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(36752/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

V.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 23.191.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 30 octobre 1995 que Maître Lydie Lorang démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 31 octobre 1995, le conseil d'administration coopte en remplacement, Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- René Faltz;
- Jean-René Favre;
- Carine Bittler.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 1995.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 58, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36769/595/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

S.T. FIRST TRUST FINANCIAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 49.908.

*Excerpt of the Minutes of the Extraordinary Meeting of Shareholders of S.T. FIRST TRUST FINANCIAL COMPANY S.A.
held on October 31st, 1995*

The meeting has taken the following resolutions:

1. The meeting transferred the registered office of the company with immediate effect to L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
2. The meeting accepted the resignation of Mr Charles Ewert as president of the board of directors, as delegate of the board and as member of the board of directors of the company.
3. The meeting appointed Mr Yury Haimovsky, economist, residing in Ashkelon (Israel), as director of the company in replacement of Mr Charles Ewert.
4. The meeting accepted the resignation of SOCIETE FIDUCIAIRE DELTA S.A. as auditor of the company.
5. The meeting appointed GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., with registered office in Luxembourg, as auditor in replacement of SOCIETE FIDUCIAIRE DELTA S.A.
6. The meeting decided that the mandates of the directors and the auditor will expire after the annual meeting of shareholders of 2000.

Traduction française:

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société S.T. FIRST TRUST FINANCIAL COMPANY S.A.
qui s'est tenue en date du 31 octobre 1995*

L'assemblée générale a pris les décisions suivantes:

1. L'assemblée a transféré le siège social de la société avec effet immédiat à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
2. L'assemblée a accepté la démission de Monsieur Charles Ewert, en tant que président du conseil d'administration, en tant qu'administrateur-délégué et en tant qu'administrateur de la société.
3. L'assemblée a nommé Monsieur Yury Haimovsky, économiste, demeurant à Ashkelon (Israël), en tant qu'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Charles Ewert.
4. L'assemblée a accepté la démission de la SOCIETE FIDUCIAIRE DELTA S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société.
5. L'assemblée a nommé GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., avec siège social à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de la SOCIETE FIDUCIAIRE DELTA S.A.
6. L'assemblée a décidé que le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2000.

Pour extrait conforme
Le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 58, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36750/520/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

TREC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.008.

Assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 1995

Il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 1995 tenue au siège de la société, que les organes se composent comme suit:

Conseil d'administration

- Monsieur Charles Ewert, président et administrateur-délégué;
- Monsieur Albert Mangen, administrateur;
- Monsieur Emmanuel Mathis, administrateur.

Commissaire aux comptes

- T.A. ASSOCIATES S.A., L-1724 Luxembourg.
Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour extrait conforme
TREC LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 58, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36758/588/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

TIVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 23.506.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 58, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

(36743/520/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

TOURSHIP GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 41.934.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 5 octobre 1995
lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société*

La démission de Monsieur Pierre Schill de son mandat de commissaire aux comptes de la société a été acceptée. Monsieur Marc Muller, expert-comptable, de résidence à Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes en son remplacement et terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait sincère et conforme
TOURSHIP GROUP S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36754/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

TRANSMED HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 16.574.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 28 février 1979, acte publié au Mémorial C, n° 138 du 21 juin 1979, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 août 1980, acte publié au Mémorial C, n° 229 du 17 octobre 1980, modifiée par-devant le même notaire en date du 24 juillet 1981, acte publié au Mémorial C, n° 225 du 20 octobre 1981, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 mars 1984, acte publié au Mémorial C, n° 113 du 27 avril 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 16 juillet 1985, acte publié au Mémorial C, n° 272 du 19 septembre 1985.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1995, vol. 473, fol. 51, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRANSMED HOLDING
KPMG FIDEM

Signature

(36755/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

TRANSPORTS J.P. LORANG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 1A, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 26.683.

*Extraits des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue le 31 août 1995 à Luxembourg*

Les comptes annuels de l'exercice social clôturant au 31 décembre 1994, sont approuvés.

Monsieur Guy Schaul, Monsieur Arthur Lorang et Monsieur Paul Attalas obtiennent la décharge de l'assemblée pour l'exercice de leur mandat d'administrateur relatif à l'année 1994. Leur mandat est reconduit pour une année supplémentaire.

La FIDUCIAIRE MARC MULLER obtient la décharge pour l'exercice de son mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 1994. Son mandat est reconduit pour une année supplémentaire.

Pour TRANSPORTS J.P. LORANG S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36757/717/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

UNITED EUROPEAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 26.119.

*Excerpt of the minutes of the extraordinary meeting of shareholders of UNITED EUROPEAN FINANCE S.A.
held on October 31st, 1995*

The meeting has taken the following resolutions:

1. To transfer the registered office of the company with immediate effect to L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
2. To accept the resignation of Mr Charles Ewert as president of the board and as delegate of the board.
3. To accept the resignations of Mr Emmanuel Mathis and Mr Jean-Pierre Schumacher as directors of the company.
4. To revoke Mr Charles Ewert as director of the company.
5. To appoint Mr Shmuel Kimchi, attorney-at-law, residing in Tel-Aviv (Israel), Mrs Liudmila Nadeev, manager of companies, residing in Tel-Aviv (Israel), Mr Dimitri Nadeev, manager of companies, residing in Tel-Aviv (Israel) as directors of the company in replacement of Mr Emmanuel Mathis, Mr Jean-Pierre Schumacher and Mr Charles Ewert.
6. To accept the resignation of SOCIETE FIDUCIAIRE DELTA S.A. as auditor of the company.
7. To appoint GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., with registered office in Luxembourg, as auditor in replacement of SOCIETE FIDUCIAIRE DELTA S.A.
8. To decide that the mandates of the directors and the auditor will expire after the annual meeting of shareholders of 1999.

Traduction française:

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société UNITED EUROPEAN FINANCE S.A.
qui s'est tenue en date du 31 octobre 1995*

L'assemblée générale a pris les décisions suivantes:

1. L'assemblée a transféré le siège social de la société avec effet immédiat à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
2. L'assemblée a accepté la démission de Monsieur Charles Ewert en tant que président du conseil d'administration et en tant qu'administrateur-délégué.
3. L'assemblée a accepté la démission de Monsieur Emmanuel Mathis et de Monsieur Jean-Pierre Schumacher en tant qu'administrateurs de la société.
4. L'assemblée a révoqué Monsieur Charles Ewert en tant qu'administrateur de la société.
5. L'assemblée a nommé M. Shmuel Kimchi, avocat, demeurant à Tel Aviv (Israël), Mrs. Liudmila Nadeev, directeur de sociétés, demeurant à Tel Aviv (Israël), M. Dimitri Nadeev, directeur de sociétés, demeurant à Tel Aviv (Israël), en tant qu'administrateurs de la société en remplacement de M. Emmanuel Mathis, M. Jean-Pierre Schumacher et M. Charles Ewert.
6. L'assemblée a accepté la démission de la SOCIETE FIDUCIAIRE DELTA S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société.
7. L'assemblée a nommé GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., avec siège social à Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes en remplacement de la SOCIETE FIDUCIAIRE DELTA S.A.
8. L'assemblée a décidé que le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 1999.

Pour extrait conforme
Le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 58, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36759/520/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

V.D.S. COMPUTING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Luc De Sutter, administrateur technique, demeurant à Oosterzele (Belgique), agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée V.D.S. COMPUTING LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 1^{er} mars 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 332 du 6 septembre 1991,

ici représenté par Madame Yannick Poos, employée privée, demeurant à Libramont (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 23 octobre 1995, laquelle restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Suivant acte de cession sous seing privé du 21 octobre 1995, Monsieur Emiel Visser, administrateur commercial, demeurant à Waastmunster (Belgique), a cédé deux cent cinquante (250) parts sociales qu'il détenait dans la société

V.D.S. COMPUTING LUXEMBOURG, S.à r.l. à Monsieur Luc De Sutter, prénommé, au prix de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF).

Monsieur Luc De Sutter, prénommé, ès qualités qu'il agit, déclare accepter cette cession de parts au nom de la Société conformément à l'article 1690 du Code civil.

Suite à cette cession de parts, Monsieur Luc De Sutter, prénommé, devient propriétaire des cinq cents (500) parts représentant l'intégralité du capital social et en sa qualité d'associé unique, ici représenté par Madame Yannick Poos, prénommée, déclare prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article six des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.»

Deuxième résolution

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Emiel Visser de son poste de gérant de la société.

Troisième résolution

Les statuts de la société sont modifiés pour les mettre en concordance avec la législation sur les sociétés à responsabilité limitée unipersonnelles.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les articles 4, 7, 10, 11, 12, 13, 16, 17, et 18 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

«**Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.»

«**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.»

«**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Aussi longtemps que la société ne compte qu'un seul associé, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer.

Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, sont consignées dans un registre tenu au siège social.»

«**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.»

«**Art. 13.** L'année sociale commence le premier octobre et finit le trente septembre de chaque année.»

«**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par le ou les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition du ou des associés.»

«**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par le ou les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.»

«**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, le ou les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Poos, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 1995, vol. 86S, fol. 87, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 1995.

F. Baden.

(36766/200/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

V.D.S. COMPUTING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

F. Baden.

(36767/200/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

UNITED SPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 40.825.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 473, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour UNITED SPORT S.A.
Signature

(36760/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

UNITED SPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 40.825.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 473, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 1995.

Pour UNITED SPORT S.A.
Signature

(36761/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

UNITED SPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 40.825.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 16 octobre 1995, que le mandat des trois administrateurs:

- Monsieur André Heusbourg,
- Monsieur Jean-Marie Theis,
- Monsieur John Weber,

et le mandat du commissaire aux comptes:

SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES S.C., Luxembourg,

ont été reconduits pour une période se terminant à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels 1999.

Pour extrait sincère et conforme
UNITED SPORT S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1995, vol. 473, fol. 42, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36762/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

VANPIPERZEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 39.358.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 8 juin 1995

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Aloyse Scherer jr;
- Monsieur Philippe Slendzak,
- Monsieur Maurice Houssa,

et le mandat de commissaire aux comptes de:

– EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 1996.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

EURO-SUISSE AUDIT
(LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(36765/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

UNIVERSAL HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Zithe.
R. C. Luxembourg B 27.803.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 1995

- 1) L'assemblée a décidé de nommer administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire:
 - Monsieur George H. Haddad, banquier, demeurant à Beyrouth, Liban, président du conseil d'administration;
 - Monsieur Henri J. Chedid, homme d'affaires, demeurant à Beyrouth, Liban, vice-président du conseil d'administration;
 - Monsieur George E. Karam, banquier, demeurant à Beyrouth, Liban, administrateur.
- 2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

(36763/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

VALONA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 21.796.

Constituée le 12 juillet 1984 par-devant M^e Jean-Paul Hencks, alors notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C, n° 243 du 12 septembre 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 septembre 1984, acte publié au Mémorial C, n° 295 du 29 octobre 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 24 novembre 1986, publié au Mémorial C, n° 61 du 13 mars 1987, modifiée par-devant M^e Joseph Kerschen, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 27 septembre 1990, acte publié au Mémorial C, n° 95 du 1^{er} mars 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 14 décembre 1990, acte publié au Mémorial C, n° 194 du 24 avril 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 octobre 1992, acte publié au Mémorial C, n° 51 du 3 février 1993, modifiée par-devant M^e Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 octobre 1993, acte publié au Mémorial C, n° 569 du 1^{er} décembre 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 1993, acte publié au Mémorial C, n° 130 du 7 avril 1994.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1995, vol. 473, fol. 51, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VALONA FINANCE S.A.
KPMG FIDEM
Signature

(36764/528/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

A.T.P., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7201 Walferdange, 89B, rue de l'Eglise.

CERTIFICAT

Le soussigné, Dr Paul Daubach, secrétaire de l'ATP a.s.b.l., certifie par la présente que l'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie en date du 18 octobre 1995 dans les locaux de l'ATW à 89B, rue de l'Eglise, L-7201 Walferdange.

Les modifications suivantes des statuts ont été votées:

L'art. 2 est modifié comme suit:

«Le siège de l'association est établi à Walferdange, 89B, rue de l'Eglise, et peut être transféré par décision du conseil d'administration dans n'importe quelle localité du pays.»

L'art. 5 est modifié comme suit:

ligne 7: «Ces associations sont LA LIGUE LUXEMBOURGEOISE D'HYGIENE MENTALE, le CERCLE D'ENTRAIDE ET DE READAPTATION POUR MALADES MENTAUX et RESEAU PSY-PSYCHESCH HELLEF DOBAUSSEN.»

Le reste de l'article est inchangé.

Monsieur Roland Kolber, psychologue, demeurant à Gosseldange, a donné sa démission.

Les membres de l'association sont:

1. Dr Hugo Biehl, médecin-spécialiste en psychiatrie, demeurant à Achim (Weser, Deutschland),
2. M. Paul Folmer, psychologue, demeurant à Strassen,
3. Dr Paul Daubach, médecin-spécialiste en psychiatrie, demeurant à Ettelbruck,
4. Dr Patrick Gondoin, médecin-spécialiste en psychiatrie, demeurant à Mersch,
5. Mlle Lydie Konsbrück, assistante d'hygiène sociale, demeurant à Dudelange,
6. M. Mathias Poncin, avocat-avoué, demeurant à Alzingen,
7. M. Norbert Terres, psychologue, demeurant à Bürden,

8. Dr Roger Thilges, médecin-spécialiste en neuropsychiatrie, demeurant à Bereldange,
 9. M. Romain Thillman, psychologue, demeurant à Ettelbruck,
 10. Dr Paul Rauchs, médecin-spécialiste en psychiatrie, demeurant à Dudelange,
 11. M. Léon Schmit, infirmier gradué, demeurant à Ettelbruck,
 12. Dr Jean-Marie Spautz, médecin-spécialiste en psychiatrie, demeurant à Ettelbruck,
 13. Dr Jean-Jacques Wirtz, médecin-spécialiste en psychiatrie, demeurant à Luxembourg,
 tous de nationalité luxembourgeoise, à l'exception du Dr Patrick Gondoin, de nationalité française, et du Dr Hugo Biehl, de nationalité allemande.

Dr P. Daubach
secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 1995, vol. 473, fol. 46, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Grevenmacher, le 31 octobre 1995.

(36775/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

WORLD MOTOR INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding, établie à L-2560 Luxembourg, 16, rue de Strasbourg, sous la dénomination de WORLD MOTOR INVESTMENTS HOLDING S.A.,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 janvier 1994, numéro 56 de son répertoire, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 154 du 21 avril 1994, page 7359,

modifiée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 février 1994, numéro 247 de son répertoire, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 234 du 14 juin 1994, page 11230;

modifiée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 septembre 1994, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 22 du 14 janvier 1995, page 1013.

modifiée en vertu d'un procès-verbal de la réunion du conseil d'administration (concernant le changement de l'adresse du siège social) du 11 janvier 1995, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 164 du 10 avril 1995;

et modifiée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 juin 1995, numéro 935 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 juillet 1995, volume 816, folio 95, case 7 en cours de publication au Mémorial, Recueil C.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Emmanuel Gregoris, attaché de direction, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1. – que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés et le notaire soussigné. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement;

2. – qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. – Démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur.

2. – Transfert de l'adresse du siège social.

Première résolution

Démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur.

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix,

1. – accepte la démission de ses fonctions d'administrateur à partir de ce jour, de Madame Beata Kociecka, directrice de banque, demeurant à Poznan/Pologne, ul. Szkolna 1 et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour;

2. – et décide de nommer comme nouvel administrateur à partir de ce jour, la société de droit irlandais WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Dublin 2/Irlande, 17, Dame Street,

constituée et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dublin/Irlande, sous le numéro 214600, en date du 15 mars 1994,

ici représentée par Monsieur Philip Mark Croshaw, administrateur de sociétés, demeurant The Avenue, Sark, Via Guernsey, Channel Islands, GY9 OSB,

agissant en sa qualité d'administrateur de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, en date du 21 juillet 1994 et pouvant régulièrement représenter et engager la prédite société en toutes circonstances, sous sa seule signature.

Suite à la prédite nomination au conseil d'administration, celui-ci est actuellement composé comme suit:

Conseil d'administration:

1. – Monsieur Piotr Bykowski, ingénieur, demeurant à Poznan/Pologne, Galileusza 2B/21;
2. – Monsieur Wojciech Lasota, économiste, demeurant à Poznan/Pologne, Ul Grunwaldzka 22;
3. – et la société de droit irlandais WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, préдите.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la préдите société, à l'unanimité des voix, décide de transférer l'adresse du siège social qui était à L-2560 Luxembourg, 16, rue de Strasbourg et de lui donner comme nouvelle adresse: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de quinze mille (15.000,-) Francs.

Fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: R. Arama, E. Gregoris, J.-P. Cambier, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 novembre 1995, vol. 820, fol. 28, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande.

Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 1995.

N. Muller.

(36773/224/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

VEREWINKEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 42-44, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 39.393.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 14 juin 1995

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Michel Hirtz;
- Monsieur Gaston Schanen,
- Monsieur Jean-Marc Theisen,

et le mandat de commissaire aux comptes de:

- EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 1996.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

EURO-SUISSE AUDIT
(LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(36768/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

AIR TRANSPORT SYSTEMS SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5417 Ehnen, 12, rue Isidore Comes.

R. C. Luxembourg B 49.589.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 1995.

Signature

(36796/576/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 1995.

ALTERNATIVE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 28.125.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1995, vol. 473, fol. 63, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(36798/520/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 1995.

VIMAFRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Howald, 175, route de Thionville.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Remich, le 15 septembre 1995, vol. 173, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 novembre 1995.

Pour VIMAFRA, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(36770/598/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

VOLTAIRE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Martha.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1995, vol. 473, fol. 60, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Signature.

(36771/637/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 1995.

ALPHA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 45.927.

*Décision collective des associés de la société à responsabilité limitée ALPHA INTERNATIONAL S.à r.l.,
21-25, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg*

Les deux seuls associés de la société à responsabilité limitée ALPHA INTERNATIONAL, S.à r.l.:

- Monsieur Marc Feider et
 - la société ALPHA-CSE S.R.L.,
- ont pris la résolutions suivante:

Résolution prise par l'Assemblée Générale des Associés

Renouvellement du mandat de Monsieur Gérard Matheis, en tant que gérant de la société avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature, qui prendra fin au 31 octobre 1996.

Luxembourg, le 27 octobre 1995.

Pour copie conforme
M. Feider ALPHA CSE S.R.L.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 55, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36797/729/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 1995.

BASIC TRADEMARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 52.374.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 octobre 1995

Sont présents: M. Enrico Minoli
 M. Marco Boglione

Sont absents excusés: Mme Sara Scanferla.

Après un échange de vues, le conseil d'administration décide de nommer M. Marco Boglione, administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société sous sa signature individuelle en ce qui concerne la gestion journalière et extraordinaire, et avec pouvoir de déléguer des tiers pour des affaires spécifiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

E. Minoli M. Boglione

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 1995, vol. 473, fol. 56, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(36802/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 1995.
